



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question au Gouvernement n° 1855

Texte de la question

## SÉISME EN HAÏTI

M. le président. La parole est à Mme George Pau-Langevin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme George Pau-Langevin. Ma question portera également sur le drame qui vient de frapper Haïti.

Comme il a été souligné, ce pays vient de subir un nouveau séisme de force 7 qui a dévasté les installations existantes. Nous avons appris aujourd'hui aux informations que l'essentiel des structures de l'État haïtien a été détruit, notamment ce merveilleux palais présidentiel qui constituait un élément extraordinaire du patrimoine. Nous savons aussi que beaucoup de femmes et d'hommes venus apporter leur concours en Haïti ont été tués lors de cette catastrophe.

Le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et l'ensemble de l'Assemblée expriment toute leur compassion et leur solidarité au peuple haïtien et notamment à tous les Haïtiens qui vivent dans notre pays. Le destin de ce pays est tragique, car cette nouvelle catastrophe naturelle survient alors qu'il commençait à connaître une certaine stabilité politique et que, grâce aux efforts de la coopération notamment, un certain nombre de réalisations avaient pu être mises à son actif.

J'aimerais aujourd'hui que le Gouvernement précise ce qui est en train de se mettre en place pour aider de toute urgence les Haïtiens. Un certain nombre de collectivités territoriales engagées dans des coopérations locales - dont la ville de Paris et la région Ile-de-France, notamment - nous ont d'ores et déjà informés des efforts qu'elles allaient consentir. L'État, le premier aux responsabilités et dont la politique de coopération a été suivie, sait que cette île avec qui nous entretenons depuis toujours des relations est importante pour la coopération et pour la francophonie. J'aimerais qu'il nous dise précisément les actions qu'il a pu lancer en solidarité avec le peuple haïtien, qui en a tellement besoin. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Madame la députée, comme vous, je tiens dès à présent à réaffirmer tous nos sentiments de compassion pour le peuple haïtien, et tout particulièrement pour la communauté haïtienne, très nombreuse en France.

Dès hier soir vingt-trois heures, sous l'autorité du ministre des affaires étrangères, la cellule de crise de l'Élysée s'est évidemment tout de suite activée. D'ores et déjà, plus de 130 de nos personnels sont en route vers Haïti : médecins, personnels d'urgence, personnels militaires avec des chiens pour la recherche sous décombres. Un hôpital de campagne va très vite se rendre sur le terrain. La France, avec les États-Unis d'Amérique, notamment, a été parmi les premiers pays à agir, réaffirmant en cela sa très grande proximité historique avec Haïti. M. le président de l'Assemblée nationale a bien voulu rappeler tout à l'heure que ce grand pays francophone était un ami de très longue date.

Aujourd'hui, un grand élan de solidarité se met en place avec le gouvernement français. Nous n'avions pas attendu. M. le Premier ministre, lors d'un premier séisme, avait décidé qu'Haïti figurerait parmi les pays prioritaires, les pays post-crise, ce qui a permis de tripler notre coopération. C'est chose faite depuis plusieurs mois. Nous débloquons dans l'urgence, avec un certain nombre de pays, des crédits exceptionnels de plusieurs millions d'euros. Nous allons travailler avec Médecins du monde, les très nombreuses ONG et la coopération

décentralisée, que je vous remercie d'avoir citée, car son action sera essentielle dans ce contexte, pour oeuvrer au mieux et venir en aide au peuple haïtien. Je pense qu'il y aura sans doute des milliers de disparus. Je pars moi-même dans quelques heures, à la demande du Président de la République et de Bernard Kouchner, pour assurer sur le terrain de la solidarité du Gouvernement et de la solidarité française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme George Pau-Langevin](#)

**Circonscription :** Paris (21<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1855

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** Coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2010